



ROI MORVAN COMMUNAUTE

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

(Suivant décret 2015-1827 du 30 décembre 2015)

ANNEE 2017

Service déchets ménagers – avril 2018

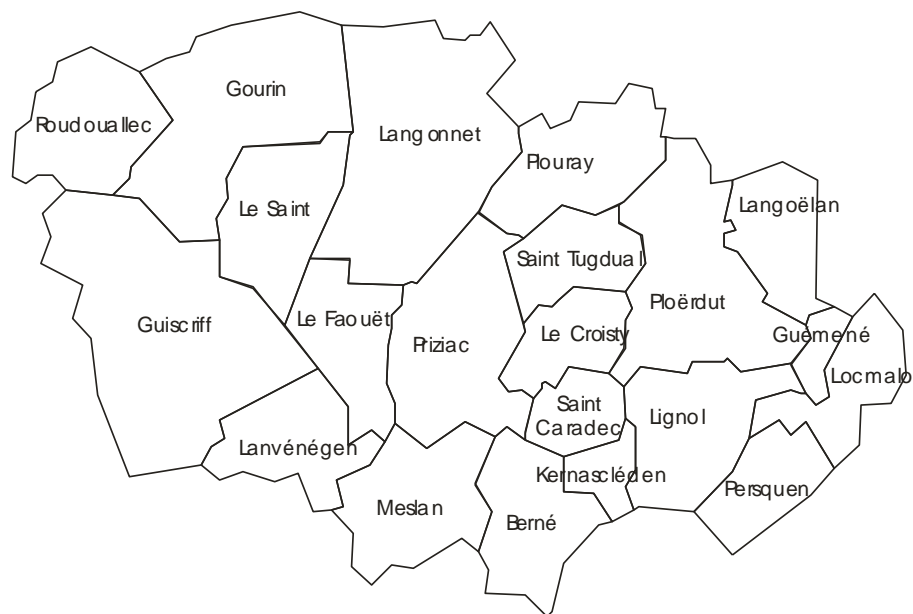
LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

24 547 habitants (pop. INSEE ajustée ADEME/SINOE) - 28 803 population DGF.

764 km².

En moyenne 33 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
Compétence Traitement

RMCom
SITTOM-MI

Collectes séparatives – prévention



RMCom
SITTOM-MI - RMCom

Déchèteries



RMCom
RMCom

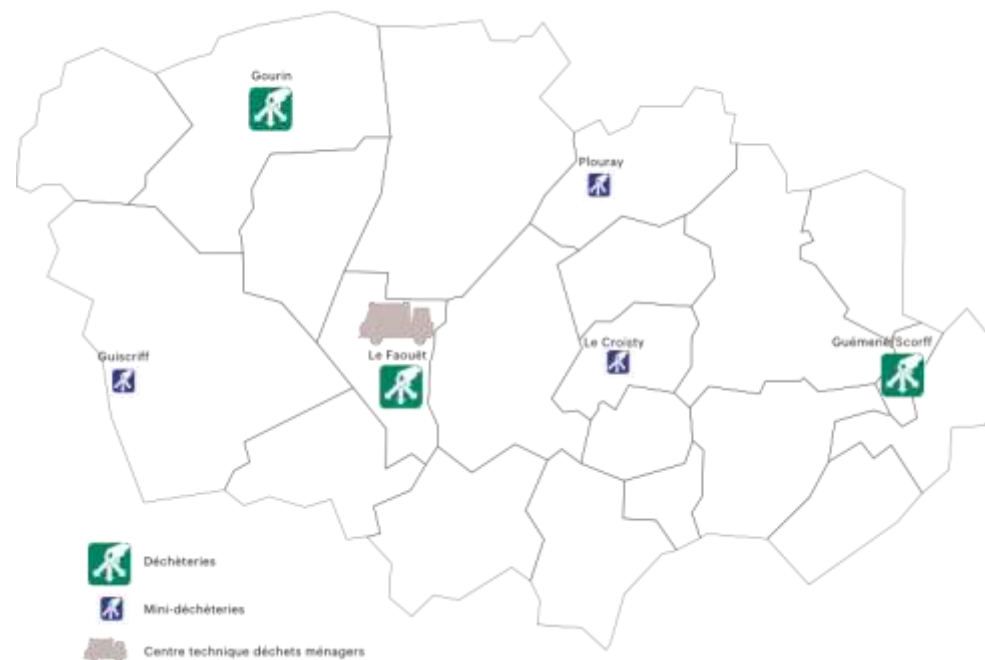


Roi Morvan Communauté, qui a la compétence collecte et déchèterie, est adhérente au SITTOM-MI qui a la compétence pour le traitement des ordures ménagères et de la collecte des emballages.

L'ORGANISATION DU SERVICE

| Flux collecté | Mode de collecte | Organisation de collecte | Fréquence majoritaire |
|---|---|--------------------------|---|
| Ordures ménagères résiduelles | Porte à porte et points de regroupement | Régie, 4 équipes | Une fois par semaine majoritaire (C1) |
| Emballages de collecte sélective | Points de regroupement | Régie, 1 équipe | Une fois par quinzaine (C0.5) |
| Verre, journaux-revues-magazines | Apport volontaire | Prestataires | Selon le taux de remplissage, C1 à C0.5 en majorité |
| Encombrants, végétaux, gravats, bois, métaux, cartons, DEEE, DDS, piles, batteries, lampes, ... | Déchèteries | Prestataires | Selon le taux de remplissage |

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : DESSERTE ET COLLECTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :
(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guémené/Scorff.

Moyens de collecte :

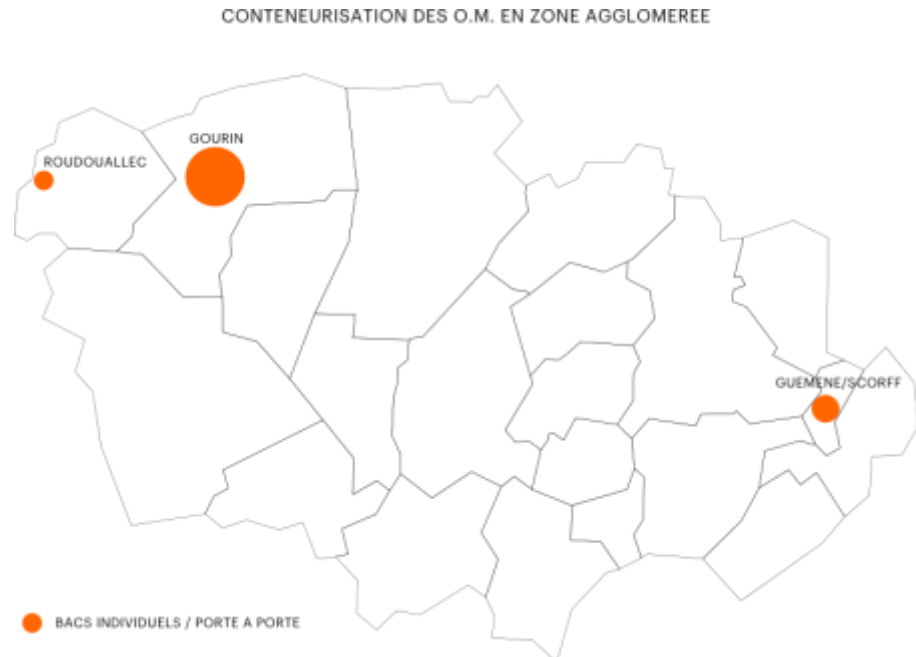
1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 3 agents.

1 benne arrière et 3 agents.

127 997 km et 10 648.5 h de collecte et transfert OMR.



Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne, ménage ou non ménage, a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 191 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel au site équipé de 24 bacs 660 l 4 roues).

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des «gros producteurs» :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclage :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à rarement 1 fois par jour (C5).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

Conteneurisation supplémentaire temporaire.

En fin de collecte, 2 modalités existent pour le transfert des déchets au centre de traitement : dépose de caissons amovibles repris par le transporteur désigné par le syndicat de traitement ou transport direct par la collectivité jusqu'à l'incinérateur pour les bennes classiques.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini les déchets assimilés aux déchets ménagers pris en charge par le service.

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume hebdomadaire maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DE DECHETS RESIDUELS

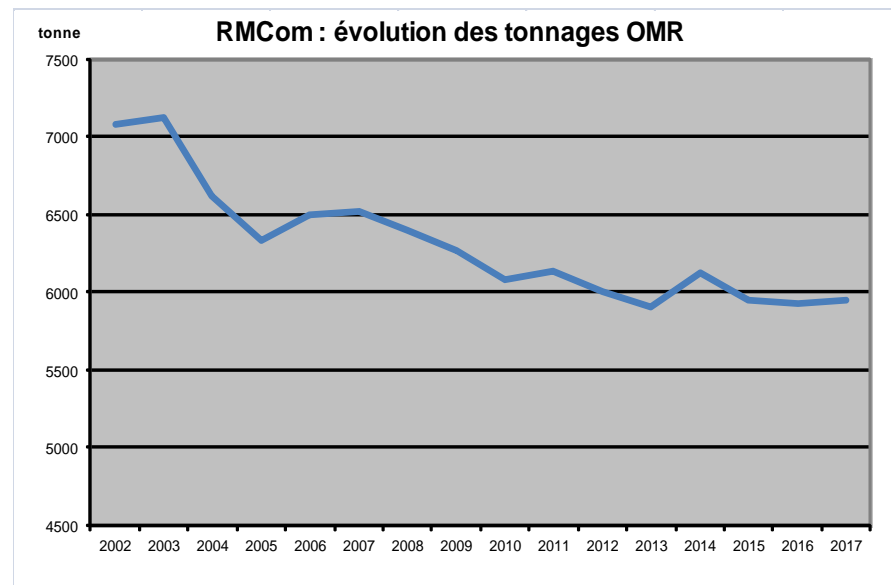
Déchets résiduels

| | |
|--|--|
| Dont collecte OMR : | 5888.40 tonnes, 1994.08 tonnes incinérées à Carhaix, 3894.32 incinérées à Pontivy. |
| Dont refus de tri réellement incinérés : | 58.45 tonnes. |
| Total : | 5946.85 tonnes. |

Les tonnages collectés augmentent légèrement, les ratios augmentent vu la population décroissante : la production moyenne est de 242 kg/habitant INSEE/an et de 207 kg/habitant DGF/an.

Baisse des tonnages de 1.1% par rapport à 2010.

La collecte des OMR est livrée directement en fin de collecte à l'incinérateur lors de collecte en benne arrière ; sinon les caissons sont déposés et repris par un transporteur du syndicat de traitement.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

sacs de 50 l : 254 000 sacs,

sacs de 100 l : 175 000 sacs.

Soit un total de 30 200 m³ (+8%) ou environ 1.2 m³ par habitant par an.

Desserte en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés (et quelques bacs de collecte pour certains établissements).

Environ 431 points installés dans les communes, au prorata de la population, et dans quelques établissements.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : FREQUENCE DE COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES EN SACS

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5) en majorité.

La collecte peut être plus fréquente pour certains points de collecte.

1 benne de collecte arrière, 2 agents.

32 951 km et 2 710.25 heures de collecte et transfert.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de la fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

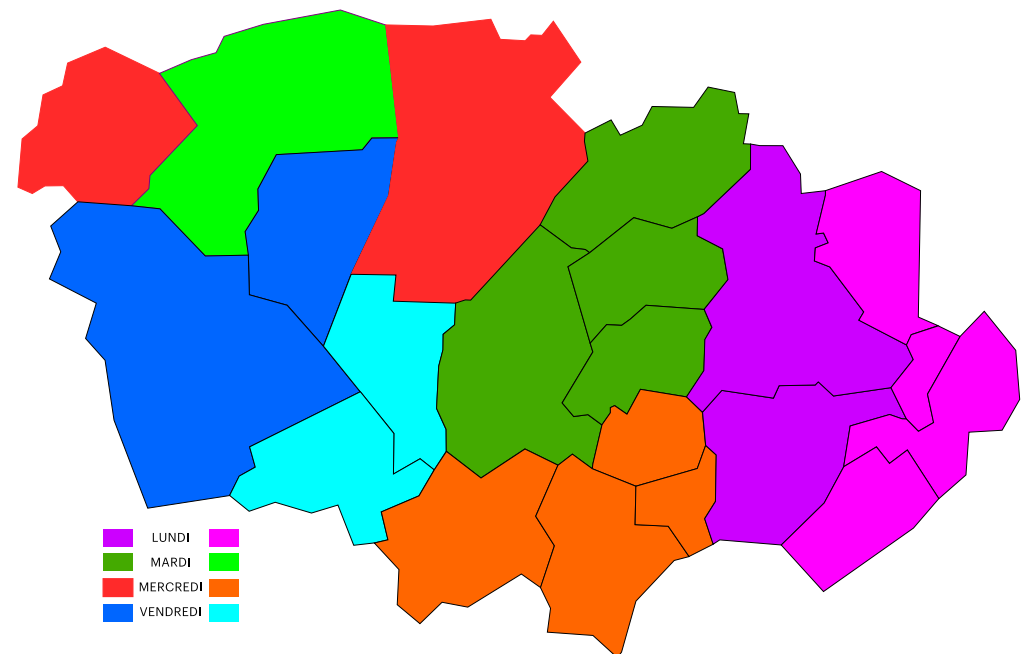
Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C1).

Conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

Un peu moins de 20 bénéficiaires non ménages disposent de contenants dédiés.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

486.64 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, en hausse de 10%.

Ratio de tonne entrante par habitant : 19.82 kg/habitant INSEE/an, soit 16.89 kg/habitant DGF/an.

12.84% taux moyen d'indésirables suivant caractérisations : en hausse.

Les nouveaux plastiques des indésirables sont valorisés et non plus incinérés depuis 2012.

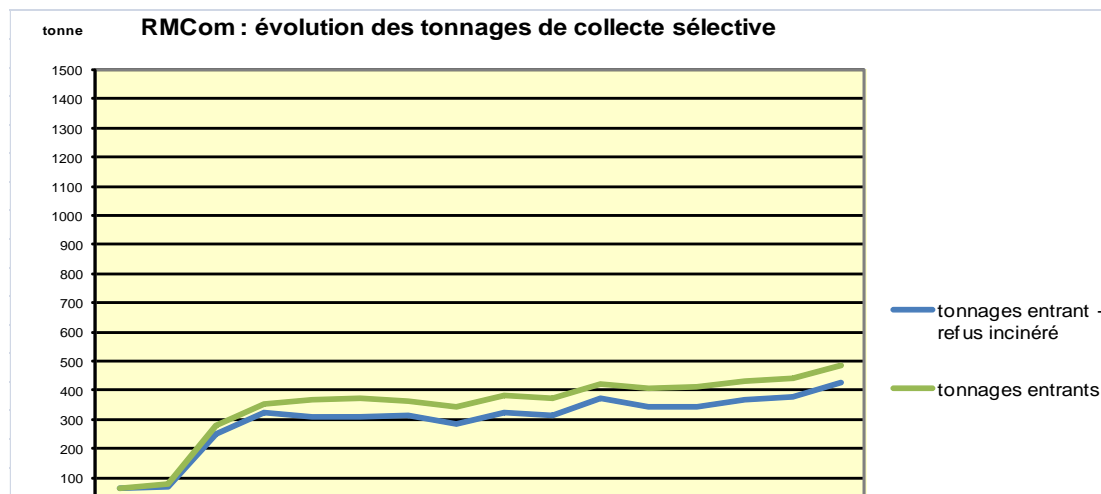
Pour tenir compte de l'évolution des indésirables, la présentation du graphique est reformulée.

Il s'agit ici des tonnes produites collectées, valorisables (collecte entrante moins refus réellement incinérés) : 428.19 tonnes.

Une performance nette de 17.44 kg/habitant INSEE/an et de 14.87 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages progressent de 27% par rapport à 2010 et la performance par habitant augmente de 34% sur la même période du fait de la baisse de population.

La collecte sélective est acheminée par le véhicule de collecte au centre de tri. Le centre de tri désigné par le Sittom-mi a changé au 1er octobre 2017.



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : QUALITE DE LA COLLECTE

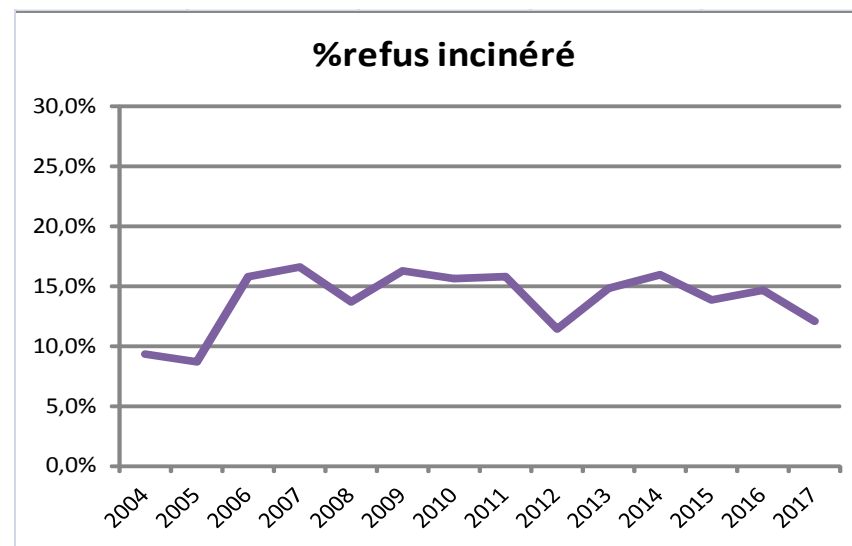
La collecte sélective se fait en sacs de 50 ou 100 l mis à disposition de la population. Ces sacs sont rassemblés dans des aires grillagées disposées sur la voie publique. Quelques institutions et entreprises disposent de bacs de tri. La collecte est généralement faite tous les 15 jours.

La collecte en sac dans les aires grillagées permet de matérialiser et de limiter la zone de dépôt. Elle permet au personnel de collecte de faire un pré-tri des sacs en remettant **les sacs contenant trop d'erreurs de tri, les sacs d'ordures ménagères**, dans les conteneurs OMR.

Cependant ce mode de collecte entraîne plusieurs nuisances : apport de vrac, dépôts de déchèteries et autres dépôts sauvages, fouille par les usagers, des animaux, envols, produits exposés aux intempéries, **difficultés pour les agents à vider les points de collecte, nettoyage des abords, ...**

Les produits retenus à la collecte sélective sont expédiés au centre de tri où **les emballages sont triés par matière valorisables**. L'ensemble des produits y compris les non valorisables sont caractérisés par échantillonnages une fois par mois. Les tonnages réels issus du tri sur la chaîne du centre de tri expédiés à l'incinération permettent de connaître le taux effectif de refus de tri de l'année.

La collectivité n'a pas officiellement démarré l'extension des consignes de tri mais l'applique lors du pré-tri depuis 2012, compte tenu des modalités de fonctionnement du centre de tri de Glomel puis de celui de Ploufragan. Les tonnages progressent régulièrement depuis 2012 sans que le % de refus n'ait significativement varié, ce qui peut être dû à un pré-tri rigoureux par les agents, à **l'absence de communication** et donc une moindre proportion d'emballages imbriqués, de refus ambigus (emballages à trier mais non valorisables et donc passés en refus).



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES PAR MATERIAUX

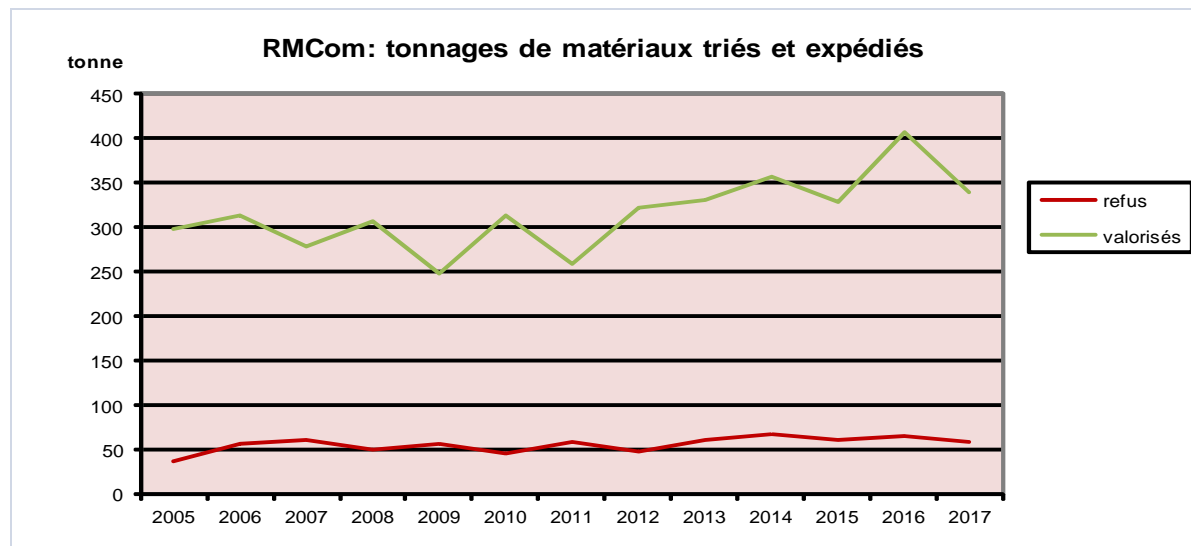
Répartition en poids de la fraction valorisée, c'est-à-dire issue de la collecte des sacs jaunes et expédiée aux filières pour valorisation. La fraction valorisée est de 338.56 tonnes en tenant compte du stock de 2016 au centre de tri de Glomel expédié en 2017.

- Les plastiques : 40%.
- Les métaux : 14%.
- Les fibreux : cartons, briques, journaux revues magazines (JRM) présents : 46%.

Le stock de produits triés en début d'année est de 36.54 tonnes.

Les tonnes expédiées et valorisées représentent 338.56 tonnes et les refus de tri incinérés 58.45 tonnes.

Le stock de produits triés est en fin d'année de 17.45 tonnes à l'Eco-tri de Glomel et 108.74 tonnes au centre de tri de Ploufragan (expéditions faibles au T4 2017), ce qui impactera négativement la performance de la collectivité pour l'année car les soutiens sont calculés sur les tonnes expédiées.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

67 colonnes installées dans les communes.

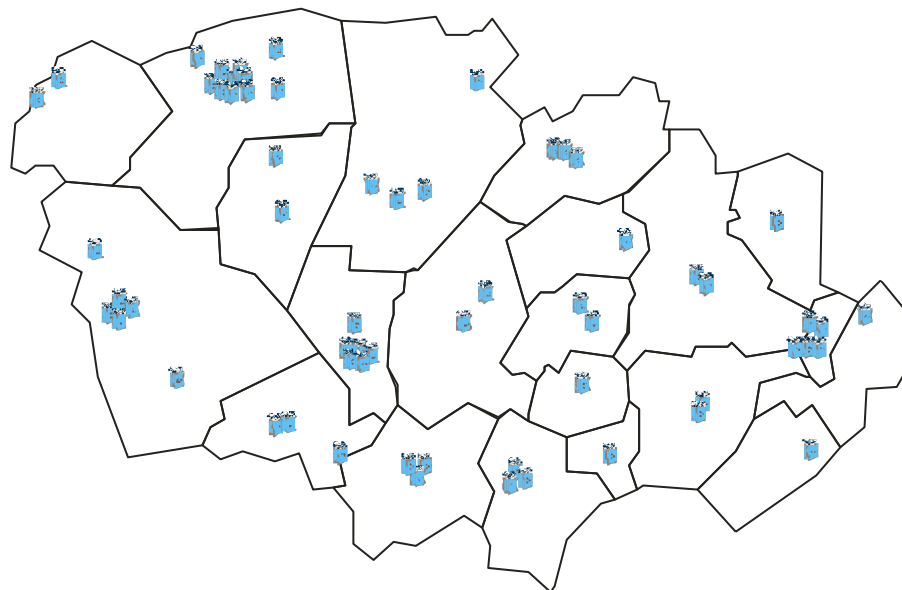
Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 733 levées (en baisse).

3843 km et 107.25 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 63%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.

Collecte séparative : le papier



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU PAPIER

Papier : journaux, magazines, revues, papiers de bureaux, enveloppes simples.

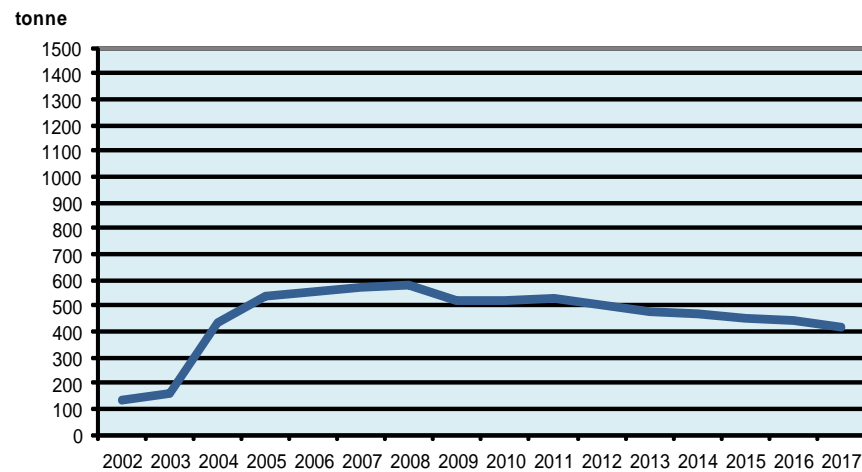
414.7 tonnes en baisse (-9%). Les collectes associatives sont nombreuses mais les tonnages collectés par ce biais ne sont pas connus (non réponse à l'enquête).

Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 16.89 kg/habitant INSEE/an et 14.4 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages collectés par la collectivité se poursuit : -20 % comparé à 2010.
Le papier est livré directement en fin de collecte au repreneur (proximité du collecteur).

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire : 80 colonnes installées dans les communes.

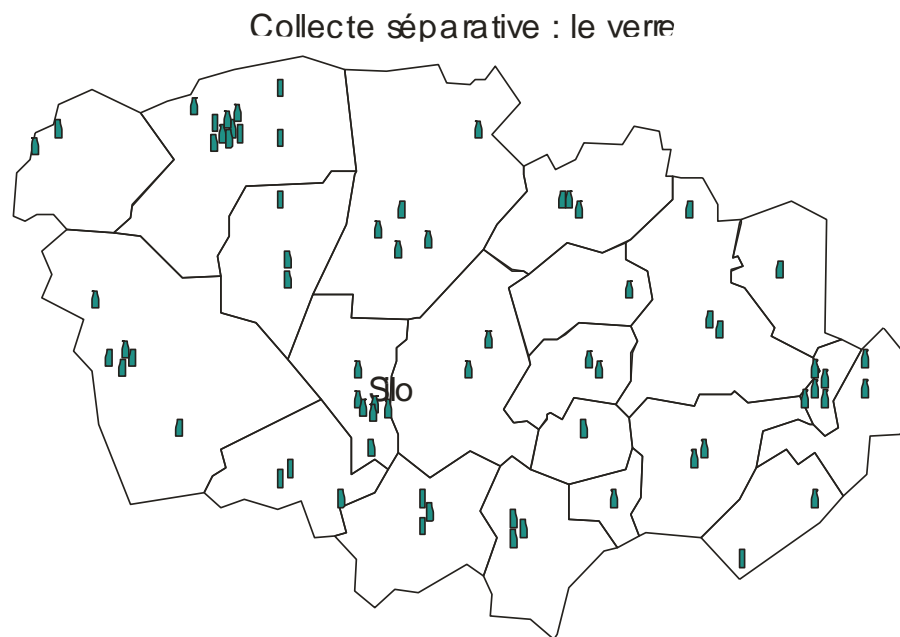
Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RCom au Faouët.

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 1902 levées (en légère hausse).

7565 km et 304.75 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 57%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte du verre

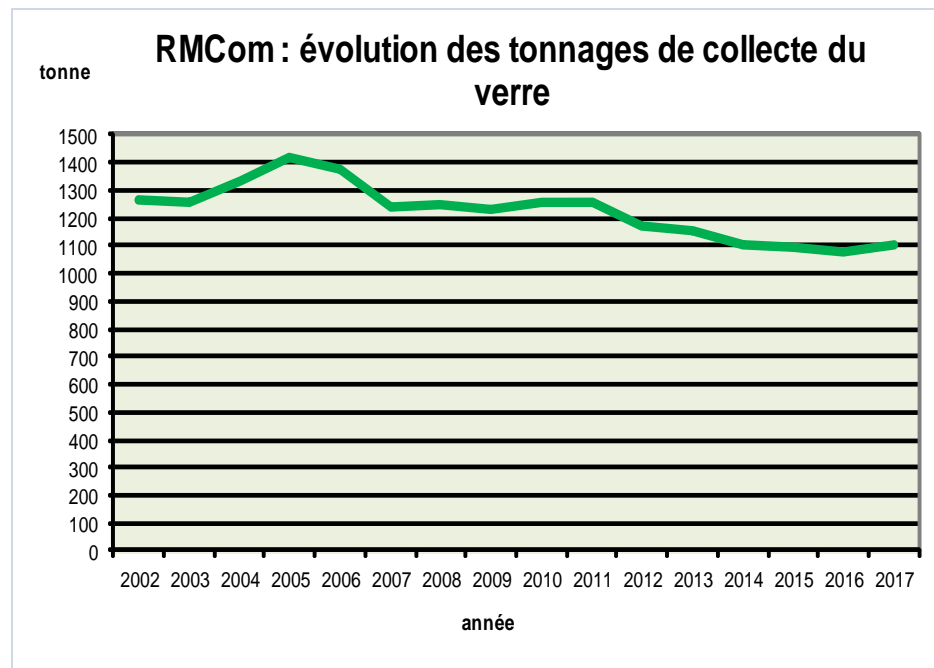
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU VERRE

Verre : flaconnages ménagers (bouteilles, pots...)
1100.86 tonnes, en légère croissance.

Une performance de 44.85 kg/habitant INSEE/an et de 38.22 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages se poursuit : -12% en comparaison de 2010.

Le verre est vidé dans un silo de la collectivité au Faouët. Il est rechargé en semi-remorques pour expédition au repreneur hors région : 36 rechargements durant l'année.



INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE SELECTIVE ASSOCIATIVE - TEXTILES

Retritex a disposé depuis plusieurs années 16 conteneurs de collecte des textiles dans 12 communes couvrant environ 76% de la population de RCom. La Croix Rouge a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RCom par ces associations est de 47.40 + 14.58 tonnes : 61.98 tonnes de textiles usagés.

Les textiles sont majoritairement réutilisés ou transformés pour la fabrication de chiffons ou d'isolants et éventuellement valorisés sous forme énergétique.



INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Ordures ménagères - Collectes séparatives - prévention

Divers

- Renseignement des usagers tout au long de l'année.
- Eté : création d'affichage pour les conteneurs et cagettes rappelant les consignes de collectes et de tri.
- Juillet : passage dans les mairies pour réapprovisionnement en Stop-Pub et collecte des cartouches d'encre.

Animations jeunesse

- Avril : écoles de Meslan (publique et privée), école St Jean à Guémené, collège Ste Barbe au Faouët
- Juillet : ALSH de Keraudrenic
- Novembre : école publique de Berné, collège Chateaubriand à Gourin

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION

PLPDMA

- Avril : présentation du diagnostic
- Juin : présentation de la structure du programme et des premières actions
- Septembre : validation des actions du programme
- Octobre-novembre : consultation publique
- Décembre : adoption du PLPDMA

Thématique compostage - broyage - jardinage au naturel

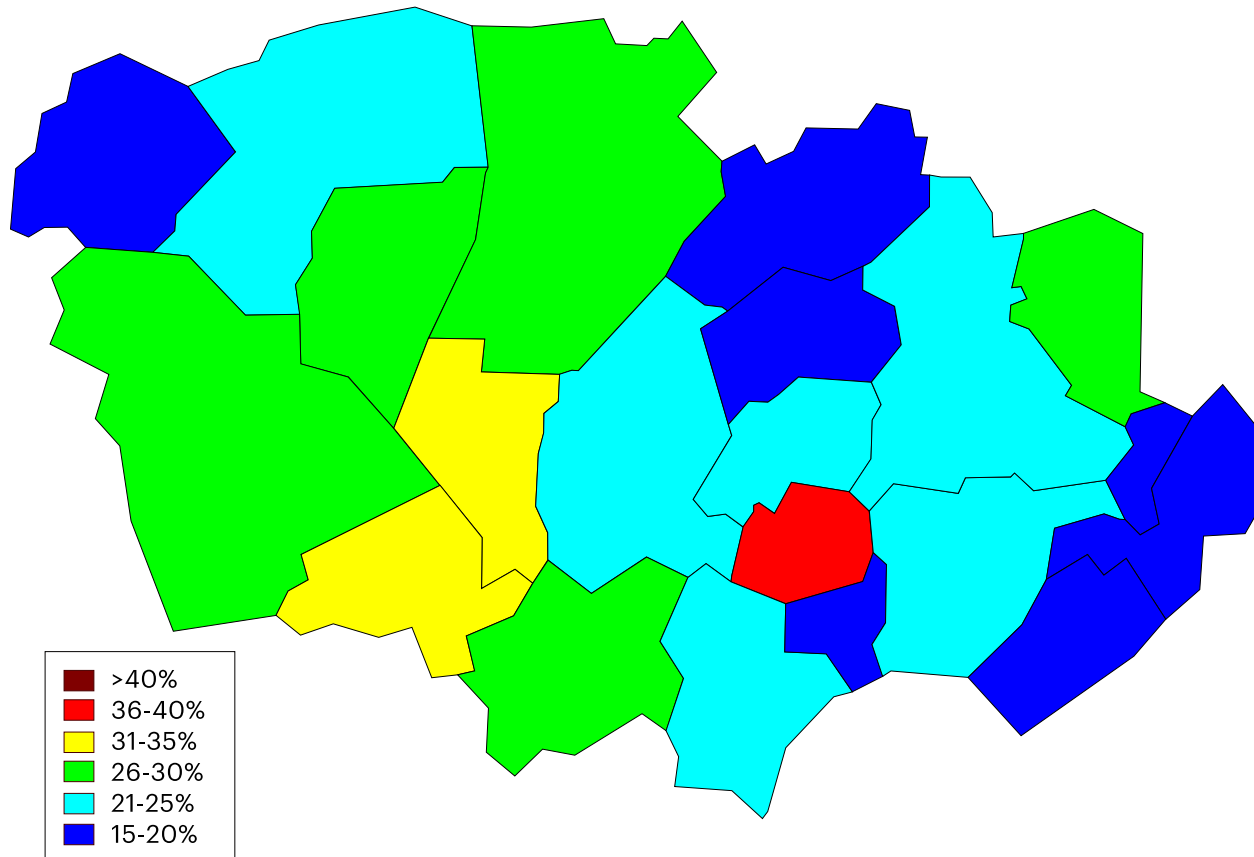
- 23 novembre : conférence sur le compost et le paillage à Gourin, 30 personnes environ dans le public

Thématique gaspillage alimentaire

- 16 au 20 octobre : diagnostics à la cantine scolaire de Lanvénegen (moyenne 69g/repas)

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Composteurs mis à disposition dans l'année : 78, dont 34 composteurs de 320 l et 44 composteurs de 800 l.
Total cumulé depuis le premier programme : 2991 commandes soit environ 25% des ménages.



INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

Ouverture de la recyclerie, atelier et magasin, en août 2014, Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe en chantier d'insertion et 2 encadrants. 1 conteneur de collecte est installé par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Normalement, une personne pour l'accueil des apporteurs 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

Cette année, 41 tonnes en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes ont été vendues.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : IMPLANTATIONS

Six déchèteries :

3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guiscriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation, 4 déchèteries sont classées ICPE (déclaration contrôlée). Les deux installations du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE.

Une déchèterie dans un rayon de 12 km pour les ménages.

Le kilométrage consacré aux rotations de déchèteries est de 90 767 km et environ 2 350 heures pour les 5 principaux flux et de 21 458 km et 717 h pour les éco-stations. Une partie des prestations est faite en remorque pour limiter le transport.

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

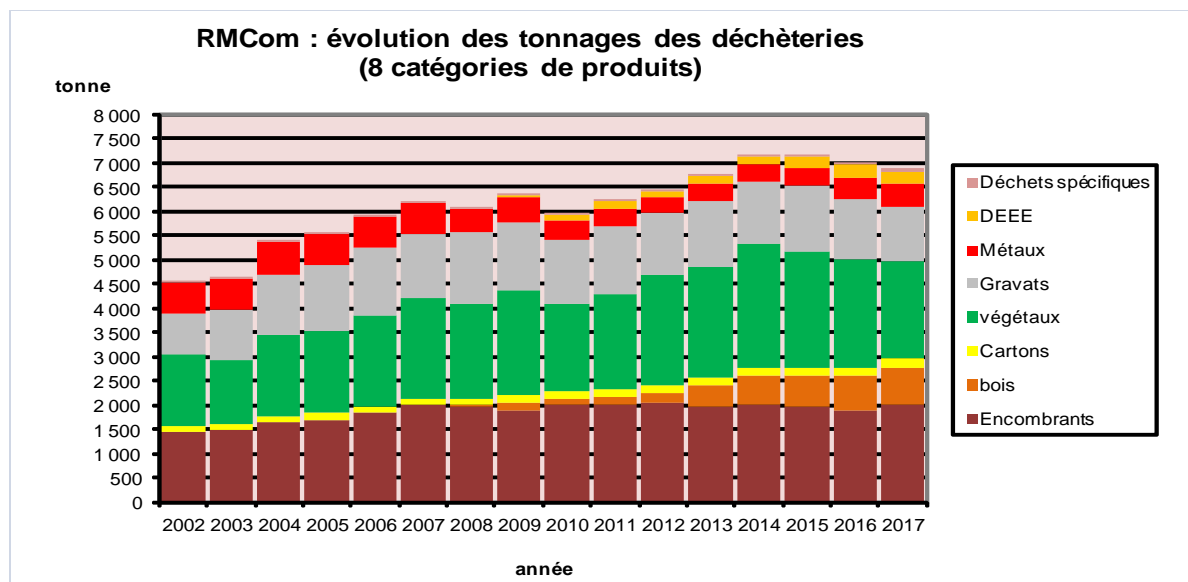
| | | | | | |
|--------------|-------------|--------------------------------|-----------------|--------------|-------------------------------------|
| Encombrants: | 2019 tonnes | 82 kg/hbt INSEE, 70 kg/hbt DGF | Cartons : | 167 tonnes | 7 kg/hbt INSEE, 6 kg/hbt DGF. |
| Végétaux : | 2039 tonnes | 83 kg/hbt INSEE, 71 kg/hbt DGF | DDS | 39.7 tonnes. | } 2.6 kg/hbt INSEE, 2.3 kg/hbt DGF. |
| Gravats : | 1113 tonnes | 45 kg/hbt INSEE, 39 kg/hbt DGF | huiles moteurs | 13.9 tonnes | |
| Bois AB : | 763 tonnes | 31 kg/hbt INSEE, 26 kg/hbt DGF | Polystyrène | 4.2 tonnes | |
| Métaux : | 471 tonnes | 19 kg/hbt INSEE, 16 kg/hbt DGF | Piles | 4.5 tonnes. | |
| DEEE : | 248 tonnes | 10 kg/hbt INSEE, 09 kg/hbt DGF | Lampes et néons | 1.7 tonnes. | |

Même s'ils sont présents, papier, verre, emballages légers en sacs, textiles et objets réutilisables ne sont pas comptabilisés en flux de déchèteries.

6884 tonnes collectées, soit une baisse (-4%) due à la baisse des tonnages de déchets verts et les gravats.

La production est de 280 kg/habitant INSEE/an et 239 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages ont augmenté de 15% au regard de 2010.

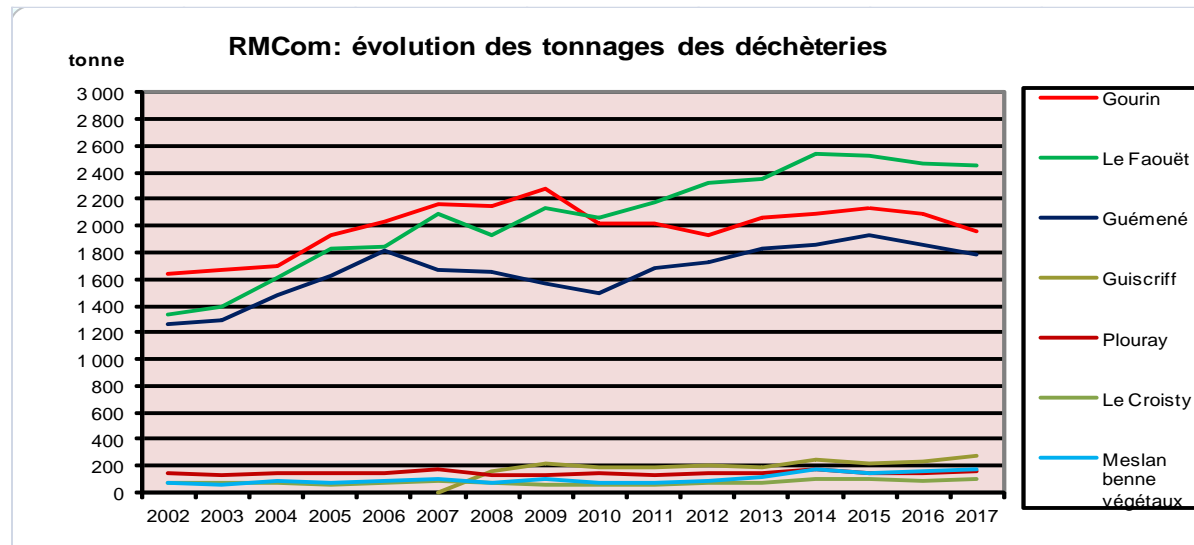


INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

| | |
|------------------|---|
| Le Faouët : | 2 453 tonnes + 167 t de végétaux de Meslan. |
| Gourin : | 1956 tonnes. |
| Guémené/Scorff : | 1 784 tonnes. |
| Guiscriff : | 268 tonnes. |
| Plouray : | 151 tonnes. |
| Le Croisty : | 104 tonnes. |

La baisse des tonnages est due à la baisse des déchets verts et gravats dans les déchèteries.

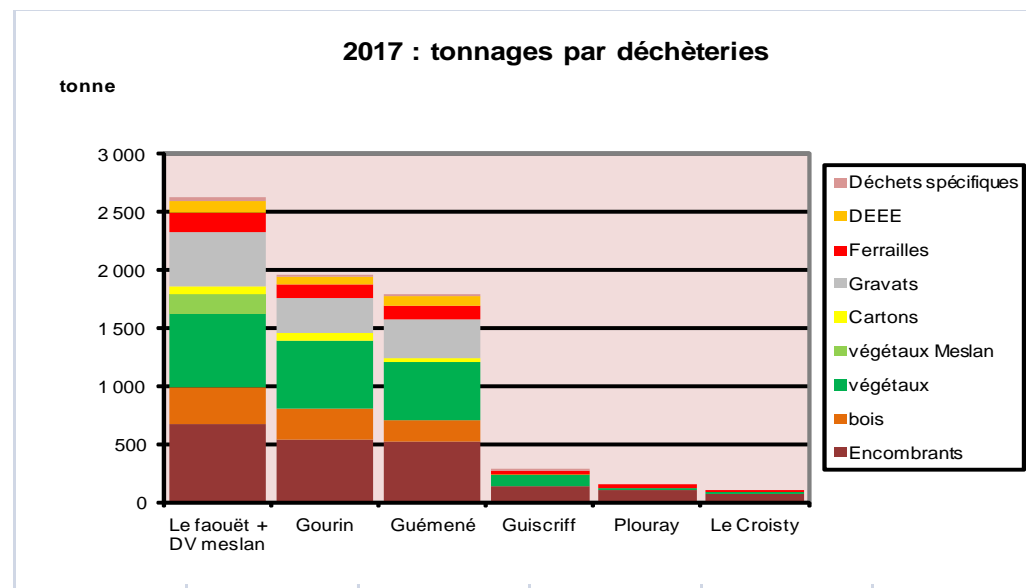


INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Fauët, pour tous les produits, notamment les déchets verts.

| 2017 tonnages | Encombrants | gravats | végétaux | bois | cartons | ferrailles | DEEE | Déchets spécifiques | Total |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|--------------|
| Le Fauët+ DV Meslan | 675 | 479 | 633 | 313 | 65 | 158 | 104 | 27 | 2 620 |
| Gourin | 542 | 309 | 587 | 266 | 54 | 119 | 65 | 15 | 1 957 |
| Guémené/Scorff | 510 | 325 | 503 | 184 | 41 | 120 | 79 | 20 | 1 784 |
| Guiscriff | 128 | | 101 | | 7 | 30 | | 3 | 268 |
| Plouray | 103 | | 16 | | | 32 | | | 151 |
| Le Croisty | 60 | | 32 | | | 12 | | | 104 |
| Meslan | | | 167 | | | | | | |
| Total | 2 019 | 1 113 | 2 039 | 763 | 167 | 471 | 248 | 65 | 6 885 |

Le taux de valorisation des produits de déchèteries est de 54% (42% suivant les modalités de l'ORDB).



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

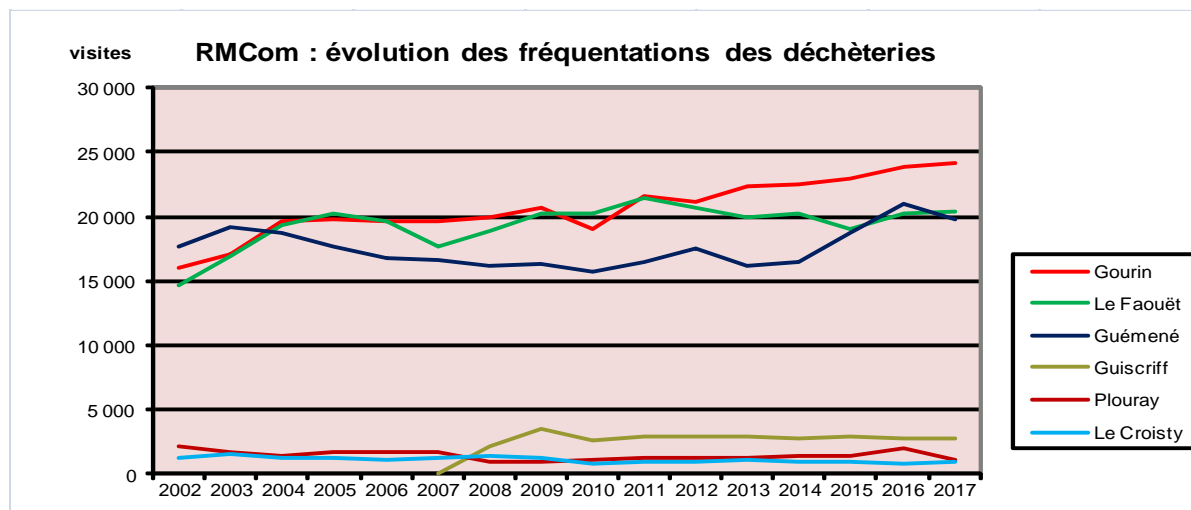
Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie. Le comptage des fréquentations est manuel.

69 124 visites ont été comptées, correspondant à 2.8 visites/habitant INSEE/an ou 2.4 visites/habitant DGF/an, en très légère baisse.

| Site | heures annuelles d'ouverture | visites comptées | % du total des visites | nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture. |
|--------------|------------------------------|------------------|------------------------|---|
| Le Faouët : | 1352 heures d'ouverture | 20 383 visites. | 29% de visites | 15 visites par heure d'ouverture. |
| Gourin : | 1352 heures d'ouverture | 24 187 visites. | 35% de visites | 18 visites par heure d'ouverture. |
| Guémené : | 1352 heures d'ouverture | 19 733 visites. | 29% de visites | 15 visites par heure d'ouverture. |
| Guiscriff : | 364 heures d'ouverture | 2 703 visites. | 4% de visites | 7 visites par heure d'ouverture. |
| Plouray : | 364 heures d'ouverture | 1 172 visites. | 2% de visites | 3 visites par heure d'ouverture. |
| Le Croisty : | 156 heures d'ouverture | 946 visites. | 1% de visites | 6 visites par heure d'ouverture. |

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 1.6% des visites sont des entreprises et 1% des établissements publics.



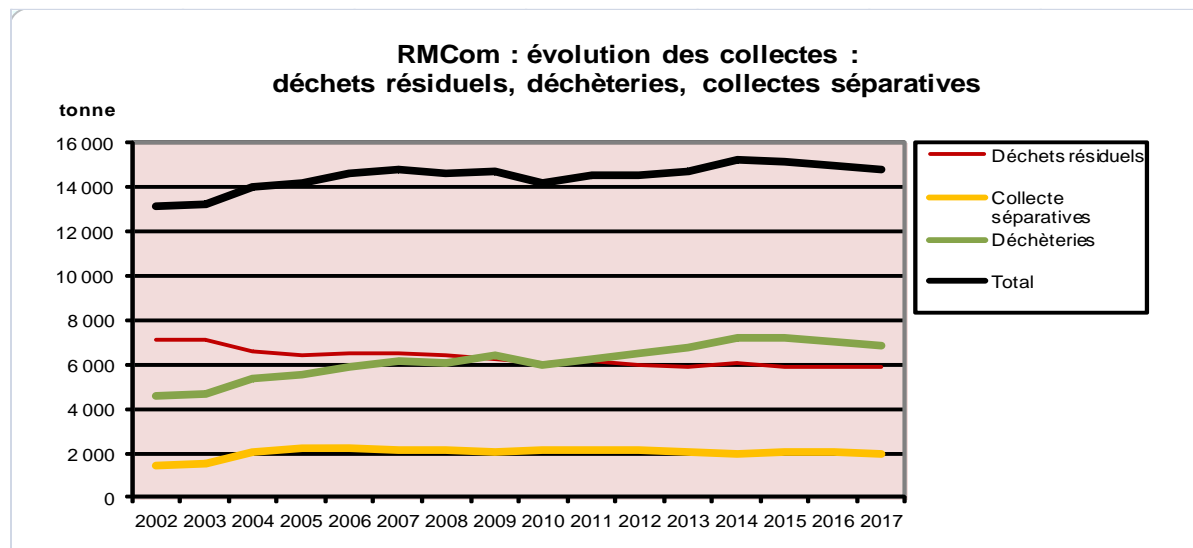
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de 14 775 tonnes, soit 602 kg par habitant INSEE et par an ou 513 kg par habitant DGF et par an. Les tonnages de prévention liés à Récup'R et aux textiles, faisant l'objet d'un réemploi, ne sont pas comptés.

Les tonnages globaux diminuent un peu du fait d'une légère baisse sur les flux de collectes séparatives et de déchèteries.

Les collectes séparatives (emballages, papiers, verre) stagnent globalement, en raison de la baisse des tonnages de verre et de papier que la progression, depuis 2012, de la collecte des emballages légers ne compense pas.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 4.5%.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.

INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE ET LIEUX DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incineration aux incinérateurs de Pontivy (SITTOM-MI) et Carhaix (SIRCOB), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers. Le rapport annuel du SITTOM-MI peut être consulté sur le site internet www.sittommi.fr.

Collectes séparatives :

Incineration des refus de tri au SIRCOB à CARHAIX, avec valorisation énergétique.

Valorisation matière des emballages auprès des filières retenues par le SITTOM-MI, hors région. Les collectes sont triées au centre de tri ECOTRI à GLOMEL.

Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin).

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en ISDI (GUYOT à Saint Goazec).

Enfouissement du tout venant sans valorisation en ISDND (SITA OUEST à Gueltas).

Compostage des déchets verts (GEVAL à Hennebont).

Valorisation matière après mise en balle du carton (VEOLIA à Kervignac).

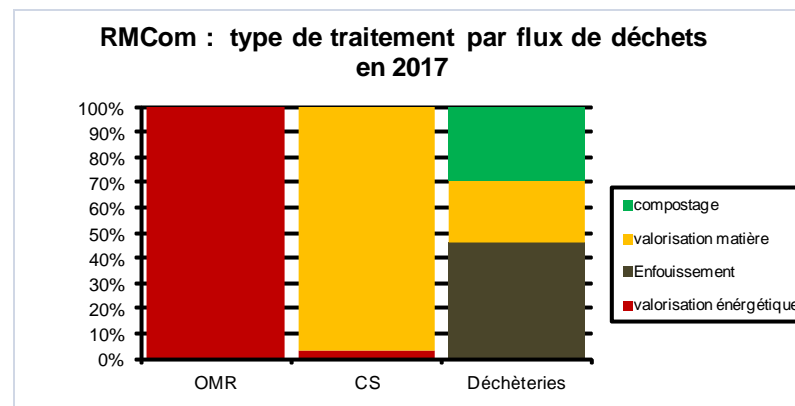
Valorisation matière des métaux (ROMI à Quimper, regroupement pour broyage).

Valorisation matière du bois (GUYOT à Kervignac, regroupement).

Valorisation matière pour l'essentiel des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les piles.

Valorisation énergétique pour la majeure partie des déchets diffus spécifiques (DDS)

Régénération des huiles.



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : - EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2017 :

38 % de valorisation matière : recyclage et compostage : 5656 tonnes.

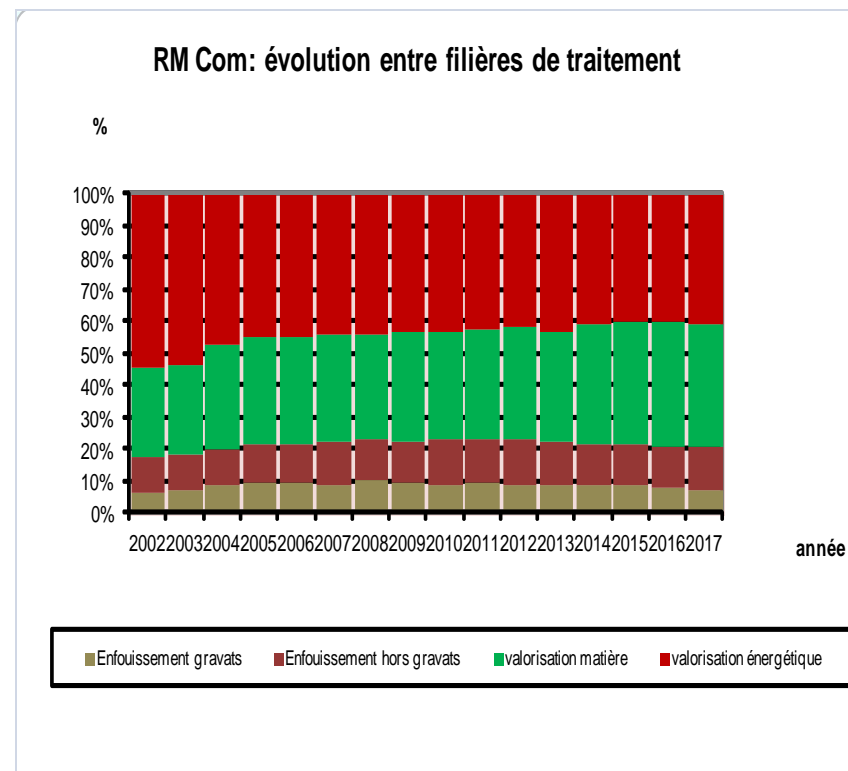
41 % de valorisation énergétique : 5987 tonnes.

22 % d'enfouissement (gravats inclus) : 3132 tonnes.

La valorisation matière diminue du fait de moindres apports de végétaux.

79 % des déchets collectés connaissent une forme de valorisation.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux hors inertes admis en installation de stockage a augmenté de 2%



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHÈSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



COLLECTE : 14 775 t
602 kg/hbt INSEE/an
513 kg/hbt DGF/an

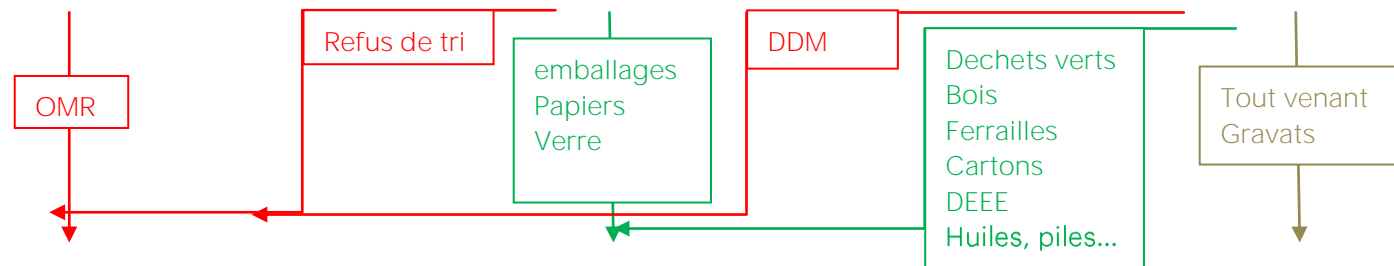


OM : 5 888 t
240 kg/hbt INSEE/an
204 kg/hbt DGF/an
40% des déchets

COLLECTES SEPARATIVES : 2 002 t
82 kg/hbt INSEE/an
70 kg/hbt DGF/an
13% des déchets



DECHETERIES : 6 884 t
280 kg/hbt INSEE/an
239 kg/hbt DGF/an
47% des déchets



TRAITEMENT : 14 775 t
602 kg/hbt INSEE/an
513 kg/hbt DGF/an

Valorisation énergétique : 5 987 t
244 kg/hbt INSEE/an
208 kg/hbt DGF/an
40% des déchets

Valorisation matière : 5 656 t
230 kg/hbt INSEE/an
196 kg/hbt DGF/an
39% des déchets

Enfouissement : 3 132 t
128 kg/hbt INSEE/an
109 kg/hbt DGF/an
21% des déchets



Vapeur ou électricité REFIOM mâchefers

POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

| Flux de déchets | RMCom 2017 | Sittom-mi 2017 | objectif PDND 2019 |
|---------------------------------------|------------|----------------|--------------------------|
| Ordures ménagères | 204 | 182 | 183 kg/hbt DGF/an |
| Verre | 38 | 42 | 47 kg/hbt DGF/an |
| Propre et sec (sacs jaunes et papier) | 31 | 43 | 54 kg/hbt DGF/an |
| Déchèteries hors gravats | 200 | | 187 kg/hbt DGF/an |
| Gravats | 39 | | 67 kg/hbt DGF/an |
| Total | 512 | | 538 kg/hbt DGF/an |

2017 marque un fléchissement dans la progression des tonnages de déchets ménagers notamment de déchèteries (déchets verts et gravats), probablement du fait de l'installation de garde-corps et d'alternatives à l'élimination de ces produits par les professionnels.

La collectivité atteint déjà l'objectif global du plan départemental des déchets non dangereux, du fait d'une faiblesse des apports de gravats en déchèteries par rapport au reste du département.

Cependant la répartition par flux diverge des objectifs :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs, la plus élevée du Sittom-mi et collecte sélective (verre, papier, sacs jaunes) inférieure aux objectifs.
- Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan.

Les performances de collecte sélective seraient à améliorer, ce qui diminuerait d'autant les quantités d'ordures ménagères et leur coût de gestion(voir ci après).

Les actions de prévention contribueraient également à la diminution du gisement d'OMR et des déchets apportés en déchèteries, notamment les déchets verts.

SERVICE DECHETS MENAGERS : LOCAUX

Le personnel, les véhicules et matériels du service sont regroupés au centre déchets ménagers, ZI de Pont Min au Faouët, depuis janvier 2012.



SERVICE DECHETS MENAGERS : EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE



Bacs OMR 660 l
Bacs individuels de 80 à 340 l



sacs de pré-collecte
cagettes de dépôts



colonne d'apport verre
colonne d'apport papier



composteurs 320 et 800 l
(à disposition chez l'utilisateur)

- 76 mouvements de contenants ont été comptabilisés en 2017 : rajout de contenants permanents ou saisonniers, déplacements, échange, remplacements de bacs ou cagettes endommagés ou volés.
- Des bacs de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif sont mis à disposition des organisateurs de manifestations et représentent 282 bacs pour 37 manifestations (dépôt puis reprise et nettoyage des bacs) sur 6 mois, ce qui nécessite un minimum d'une trentaine de bacs de réserve pour satisfaire les demandes simultanées.
- 1385 cartons de sacs jaunes de collecte sélective ont été livrés dans les communes durant l'année.
- Fournitures de saches pour la collecte des polystyrènes et en fin d'année, du plastique souple, en déchèterie.

La collectivité est propriétaire des bennes de mini-déchèteries et des contenants de haut de quai des déchèteries (caissons DEEE, DMS, Recyclerie, ...)

SERVICE DECHETS MENAGERS - VEHICULES DU SERVICE

5 BOM : 4 en collecte OMR, 1 en collecte sélective, 2 BOM de secours (pannes, réparations, tournées de rattrapage de fériés, surcharge de collecte) : 160 948 km parcourus par les BOM (+1.25%) soit 83 000 litres de carburant.

3 véhicules de service : 2 fourgons, 1 véhicule léger : 44 545 km parcourus (en baisse), dont un véhicule servant également au service jeunesse l'été et ponctuellement à d'autres services.

| Bennes de collecte | année | PTAC | charge utile | type de benne | préhension | affectation | type de cabine. |
|--------------------|-------|------|--------------|-------------------|------------|---------------------------|-----------------|
| Mercedes/SEMAT | 2014 | 26 t | 11.6 t | caisson fixe | arrière | OMR | basse. |
| Access/FAUN | 2012 | 26 t | 11.8 t | caisson fixe | arrière | CS | basse. |
| Mercedes/LABRIE | 2010 | 26 t | 9.0 t | caisson déposable | latérale | OMR | basse. |
| Daf/LABRIE | 2010 | 26 t | 9.2 t | caisson déposable | latérale | OMR | haute. |
| Daf/LABRIE | 2010 | 26 t | 9.2 t | caisson déposable | latérale | OMR | haute. |
| Mercedes/ SEMAT | 2004 | 26 t | 12.6 t | caisson fixe | arrière | secours | haute. |
| Mercedes/SEMAT | 2004 | 19 t | 7.3 t | caisson fixe | arrière | secours puis hors service | haute. |



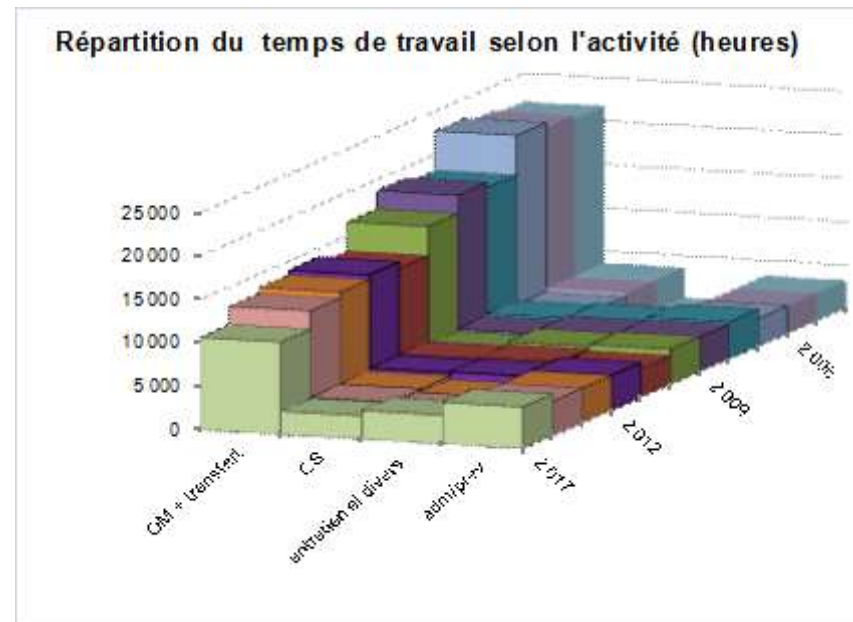
SERVICE DECHETS MENAGERS : ENSEMBLE DU PERSONNEL

Fin 2017, le service déchets ménagers est composé de 12 postes.

6 postes de collecte des OMR,
2 postes de collecte sélective,
1 poste de support technique (entretien-maintenance et polyvalent),
2 postes technico-administratifs et 1 chargé de mission tri - prévention des déchets
Des agents temporaires sont recrutés pour les remplacements d'absence et pour surcroîts d'activité.

Total des heures : 21 462 heures de travail, équivalent à 13.4 temps complets (en diminution).
Les heures de gardiennage des éco-stations ne sont pas comptées et concernent 3 postes pour 841.5 heures.

Prise de poste en 2017 d'un chargé de mission tri-prévention contractuel.



SERVICE DECHETS MENAGERS – REGIE DE COLLECTE : PERSONNEL

Événements marquants de l'année :

Heures « régie » : 16 662 h (-3%) en baisse, équivalent à 10.4 temps complets et 9.2 équivalents temps pleins.

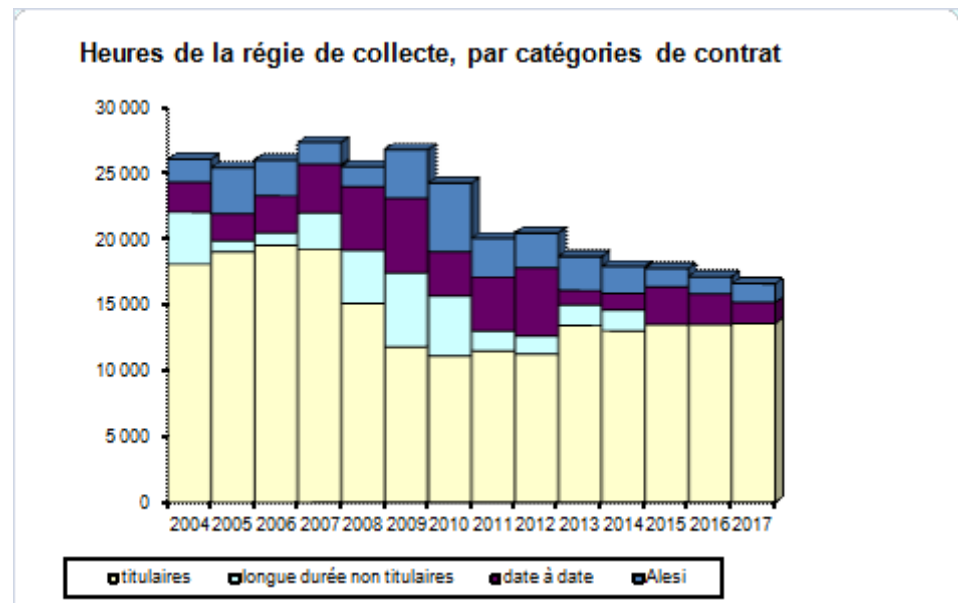
Dont 444 heures de formation (FCO, formation aux circuits modifiées en 2016)

2 arrêts maladie représentant 6^{3/4} semaines, 0 jour d'arrêt pour accident du travail.

Les postes de la régie de collecte sont occupés fin 2017 par :

09 agents titulaires en activité dont 1 à temps non complet.

15 agents de date à date ou par Alesi (association intermédiaire d'emploi d'insertion en missions) en remplacement des agents absents et pour surcroits d'activité.



INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations : 820 957 € (CA 2017) : 35% des dépenses.

Exploitation, transport, traitement des déchèteries et éco-stations.

Collecte du verre.

Collecte du papier.

En augmentation de 10% du fait de la hausse des tarifs en 2017 et de rattachement de facturation prévisionnelle sur 13 mois.

Contribution au Sittom-mi : 677 636 € (CA 2017) : 29% des dépenses.

Incinération des déchets résiduels et refus de tri.

Tri des emballages légers.

En augmentation de 10% du fait de la hausse des tarifs de tri fin 2017, de la hausse des tonnages OMR et CS et de rattachements de facturation sur 13 mois.

Régie : 834 297 € (CA 2017) hors amortissement : 36% des dépenses. 1 175 129 € amortissements compris.

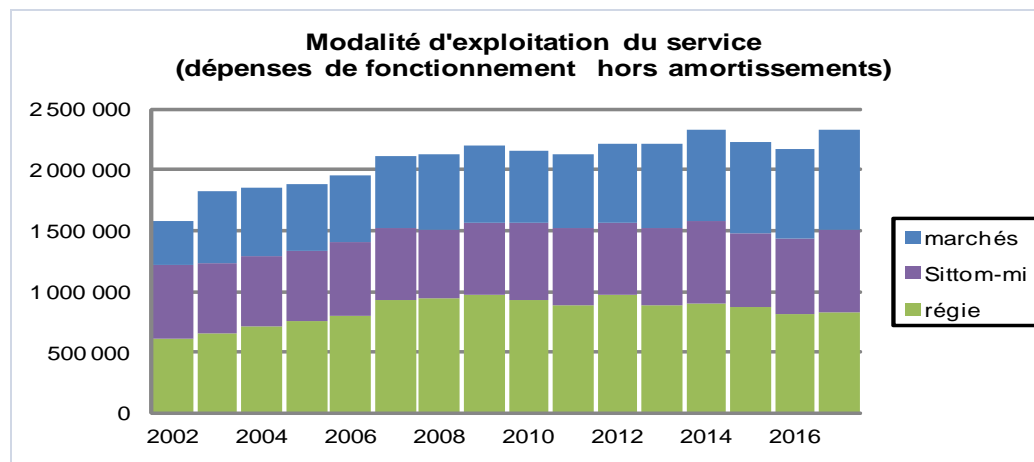
Collecte et transfert pour part des ordures ménagères résiduelles.

Collecte sélective et transfert des emballages légers.

Services communs, communication et prévention des déchets.

Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.

Augmentation de 3% des charges à caractère général et des frais de personnel, dont rattachement du carburant sur 13 mois.



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES EN 2017

| | |
|--|---------------|
| Collecte du verre et du papier : | 50 662 € TTC |
| Haut de quai de déchèterie : | 160 932 € TTC |
| Transport des déchèteries et éco-stations : | 244 470 € TTC |
| Traitement des produits de déchèteries et éco-stations : | 296 236 € TTC |
| Traitement des DDS et huiles : | 31 881 € TTC |

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT EN 2017

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Traitement des ordures ménagères : | 525 874 € TTC |
| Tri de la collecte sélective : | 110 293 € TTC |

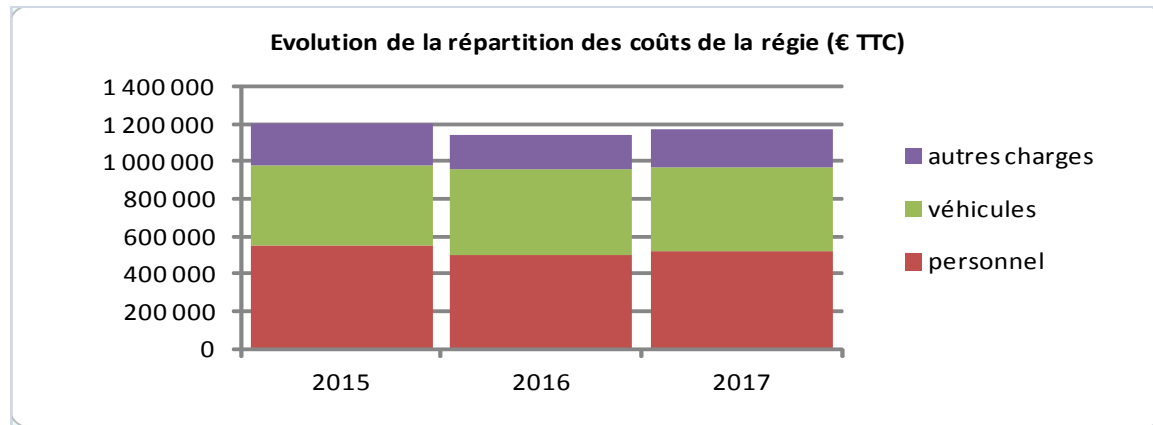
INDICATEURS FINANCIERS : REGIE DECHETS – REPARTITION DES CHARGES

| | Coût 2017 approché (€TTC) | |
|---|---------------------------|-----|
| -Personnel du service et des éco-stations (salaires et autres charges) | 524 336 € | 44% |
| -Véhicules (fonctionnement et amortissement) | 443 140 € | 38% |
| -Autres charges techniques (fonctionnement et amortissement) : frais de structure du service, locaux, déchèteries, sacs jaunes ... | 207 653 € | 18% |

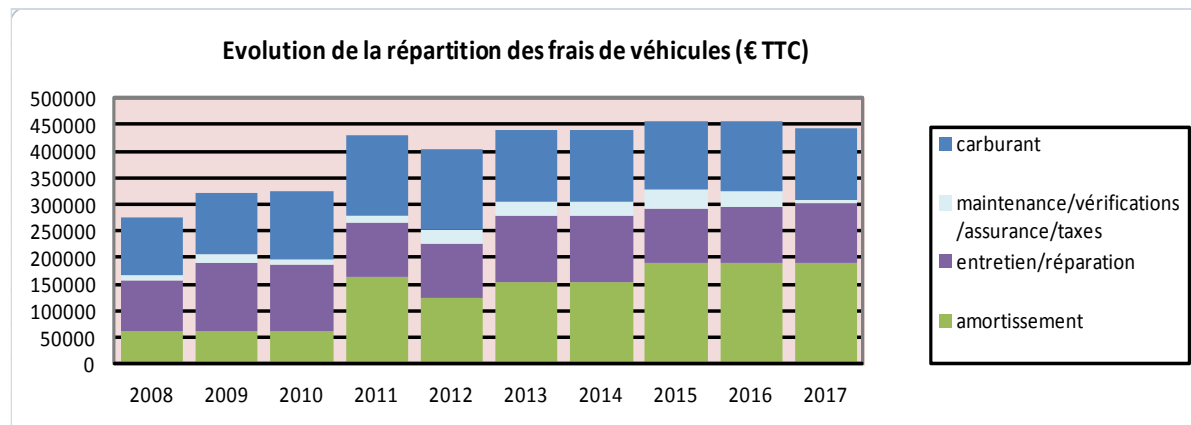
L'amortissement représente 43% des charges de véhicules.

L'amortissement du centre technique déchets ménagers, des contenants de collecte et des divers équipements de déchèteries (benne de mini-déchèterie, abris à polystyrènes, cages de tri, collecteur à huiles minérales usagées, caissons pour les DEEE, les DDS et la recyclerie) représente 73% des autres charges techniques du service. Les déchèteries ne sont pas amorties.

INDICATEURS FINANCIERS : REGIE DECHETS – REPARTITION DES CHARGES



INDICATEURS FINANCIERS : REGIE DE COLLECTE – REPARTITION DES CHARGES DE VEHICULES



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 332 890 €.

Amortissement : 340 832 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 2 308 €.

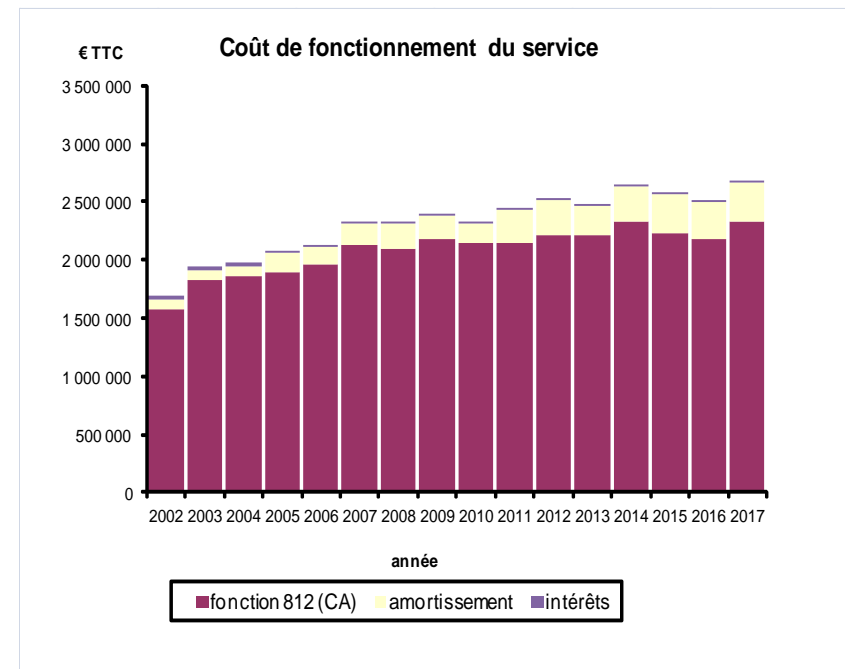
La variation globale du budget est de +6.9% par rapport à l'année précédente, en partie du fait de rattachements.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 676 030 € TTC

105 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

93 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

181 € LA TONNE



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

| | | |
|---------------------------------------|--|----------|
| Ordures ménagères | Conteneurs 660 l | 6 869 € |
| | Pièces pour grosses réparations | 10 620 € |
| Collecte sélective | contenant de collecte sélective | 906 € |
| Déchèteries | remise en état et amélioration des déchèteries | 68 728 € |
| Prévention | matériel informatique et de téléphonie | 907 € |
| Investissements de l'année en € TTC : | | 88 030 € |

S'y ajoute le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries : 13 299 €.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (81%) :

2 738 904 €.

Evolution des bases (+1.5%) sans modification du taux.

Recettes diverses (2%) :

74 897 €

Essentiellement l'amortissement de subventions, des remboursements sur rémunération et des aides à l'emploi.

Recettes de valorisation, soutiens des filières (17%) :

564 755 €.

En hausse, mais du fait du rattachement de recettes encore à percevoir.

Financement sans contribution du budget général.

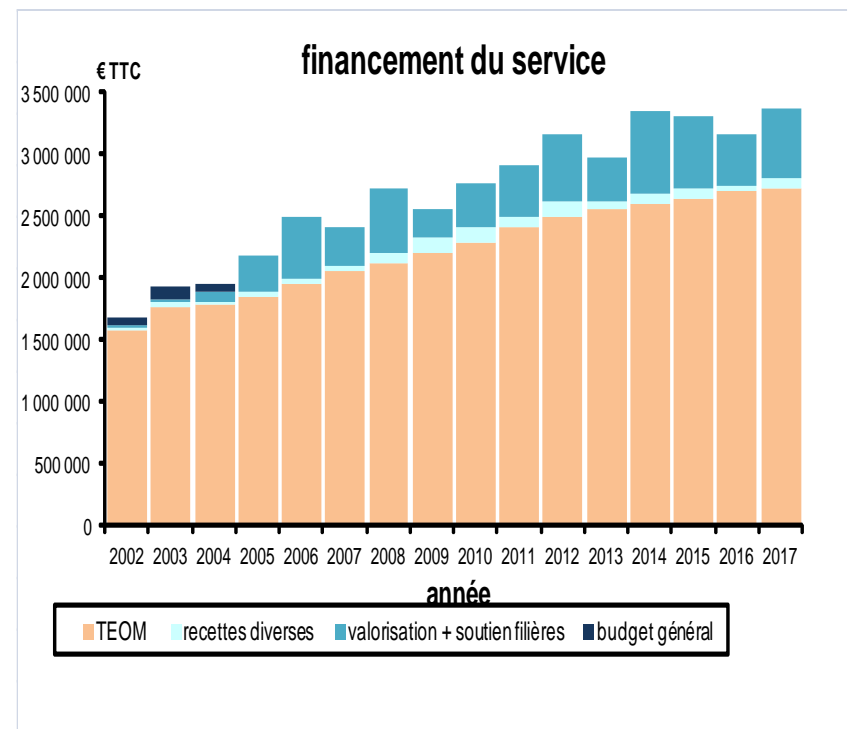
Pas de redevance spéciale.

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 378 556 €
UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006.

En moyenne :

108 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

95 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.



INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Déchèteries

Acompte sur l'opération d'amélioration des déchèteries

Etat

19 270 €.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement possibles.

| | |
|--|--------------------------------------|
| Rachat du papier (4 trimestres) : | 19 236.6 € TTC |
| Rachat des emballages : verre, plastiques, métaux, cartons et fibreux (4 trimestres) : | 85 988.16 € TTC |
| Rachat des métaux de déchèteries (13 mois) : | 31 465.31 € TTC |
| Rachat des DEEE de déchèteries (4 trimestres) : | 5 711.50 € TTC |
| Vente d'énergie produite par les installations du SITTOM-MI | englobé dans le tarif d'incinération |

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

| | |
|--|------------------|
| Soutien Eco-emballages (SDD 2015, T4 2016 sans liquidatif, T1 à T3 2017) : | 309 067.46 € TTC |
| Soutien OCADEEE (4 trimestres) : | 8 443.34 € TTC |
| Soutien Eco - folio 2015 : | 23 585.36 € TTC |

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie ComptaCoût[®])

Cette méthode de comptabilité est définie par l'ADEME. Elle vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les coûts sont présentés H.T. même si la collectivité n'est pas assujettie.

Les coûts complets sont le cumul des charges du service

| 2017 - Coût complet € H.T. (sauf traitement des OMR, le syndicat n'étant pas assujetti) | OMR | verre | papier | emballages hors verre | déchèteries hors gravats (1113 t) | éco-stations | Recup'R | TOTAL | % |
|---|------------------|---------------|---------------|-----------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|------------------|-----|
| tonnages | 5 888 | 1 101 | 414 | 487 | 5 248 | 690 | 41 | 13 869 | |
| charges fonctionnelles | 115 552 | 3 551 | 1 780 | 24 861 | 37 211 | 8 237 | 96 785 | 287 976 | 10% |
| prévention | 30 870 | 326 | 168 | 1 588 | 4 790 | 799 | | 38 540 | 1% |
| pré-collecte | 39 045 | 3 183 | 2 262 | 32 474 | | | | 76 963 | 3% |
| collecte | 598 463 | 34 999 | 19 145 | 121 421 | 163 259 | 34 368 | 51 275 | 1 022 930 | 37% |
| transport | 84 371 | 7 716 | | | 181 875 | 40 270 | 23 624 | 337 855 | 12% |
| traitement des déchets non dangereux | 501 536 | | | 98 917 | 222 315 | 29 290 | 111 624 | 963 681 | 35% |
| traitement des déchets dangereux | | | | | 31 241 | | | 31 241 | 1% |
| TOTAL en €H.T. | 1 369 836 | 49 775 | 23 355 | 279 260 | 640 691 | 112 964 | 283 307 | 2 759 187 | |
| % | 50% | 2% | 1% | 10% | 23% | 4% | 10% | 100% | |
| médiane habitat rural € H.T. la tonne | 250 | 66 | | 385 | | 136 | | 200 | |
| TOTAL en € H.T. / tonne | 233 | 45 | | 336 | | 127 | 6910 | 199 | |

Le principal poste de dépense est celui de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles qui représente 50% des coûts complets du service.

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS AIDES 2017 PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût[®])

Les coûts aidés sont les coûts complets moins les produits, aides et soutiens liés aux différents flux : vente de biens, de matériaux ou d'énergie, soutiens des éco-organismes, aide à la communication ou à l'emploi, le cas échéant, reprises de subvention d'investissement.

| 2017 - coûts aidés TTC | OMR | verre | papier | emballages hors verre | déchèteries | eco-stations | Recup'R | TOTAL |
|---|------------------|---------------|-----------------|--------------------------|----------------|----------------|-----------------|------------------|
| tonnages | 5 888 | 1 101 | 414 | 487 | 5 248 | 690 | 41 | 13 869 |
| coût complets € H.T. | 1 363 836 | 49 775 | 23 355 | 279 260 | 640 726 | 112 964 | 283 307 | 2 753 221 |
| TVA acquittée | 40 238 | 3 324 | 1 940 | 19 492 | 59 083 | 7 270 | 3 583 | 134 930 |
| produits : recettes, aides et soutiens | 159 760 | 41 249 | 36 119 | 270 459 | 100 195 | 5 014 | 300 539 | 913 335 |
| TOTAL en € TTC | 1 244 313 | 11 850 | - 10 824 | 28 293 | 599 614 | 115 220 | - 13 650 | 1 974 816 |
| TOTAL en € TTC / tonne | 211 | 11 | - 26 | 58 | 114 | 167 | - 333 | 142 |
| TOTAL en € TTC / 24547 habitants | 51 | 0 | - 0 | 1 | 24 | 5 | - 1 | 80 |
| % | 63% | 1% | -1% | 1% | 30% | 6% | -1% | 100% |

Les ventes de produits, les aides et soutiens sont essentiellement liés

- aux collectes séparatives pour la fonction déchets ménagers,
- au chantier d'insertion de la recyclerie RECUP'R.

Ceci rend le coût net de gestion des ces flux quasi nuls. Le tri et la prévention sont donc des sources d'économie et de maîtrise budgétaire du service.

Le coût net de gestion des déchets se répartit entre les OMR pour 63% et les déchèteries / éco-stations pour 36 %, ce qui correspond en 2017 à un besoin en financement de 2 M€ TTC.

INDICATEURS FINANCIERS : EVOLUTION DES COÛTS AIDES

Evolution des coûts aidés en €H.T. à la tonne

| tonnages hors gravats | € H.T. | OMR | verre | papier | emballages hors verre | déchèteries hors gravats | eco-stations | Recyclerie | TOTAL en € à la tonne |
|-----------------------|------------|-----|-------|--------|-----------------------|--------------------------|--------------|------------|-----------------------|
| 13 829 | année 2017 | 206 | 8 | - 31 | 18 | 103 | 156 | 420 | 133 |
| 13 664 | année 2016 | 211 | 7 | - 24 | - 42 | 104 | 145 | 300 | 136 |
| 13 767 | année 2015 | 202 | 14 | - 16 | 37 | 100 | 195 | 585 | 137 |

Evolution des coûts aidés en €H.T. par habitant

| population INSEE | € H.T. | OMR | verre | papier | emballages hors verre | déchèteries | eco-stations | Recyclerie | TOTAL en € par habitant |
|---|------------|-----|-------|--------|-----------------------|-------------|--------------|------------|-------------------------|
| référentiel national habitat rural (médiane 2014) | | 46 | 1 | 3 | | 23 | | autres : 3 | 76 |
| 24 547 | année 2017 | 49 | 0 | 0 | | 26 | | -1 | 75 |
| 25 476 | année 2016 | 49 | 0 | 0 | -1 | 21 | 4 | 1 | 73 |
| 25 682 | année 2015 | 46 | 1 | 0 | 1 | 20 | 5 | 1 | 74 |

La collectivité se situe dans la médiane du référentiel des coûts aidés pour l'habitat rural avec une valeur un peu plus élevée pour la collecte des ordures ménagères résiduelle et les déchèteries alors même que le coût médian à la tonne est inférieur. Ceci traduit une quantité de déchets ménagers et assimilés rapporté à l'habitant plus importante que la médiane nationale et/ou un niveau de service renchérissant son coût.

A noter que la collectivité n'étant pas assujettie à la TVA, celle-ci vient augmenter les coûts réels du service (+5.5 € par habitant en 2017).

Glossaire

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALESI : association lanestérienne d'entraide sociale immédiate

AV : Apport volontaire, mode de collecte dans lequel le contenant de collecte de grosse capacité est mis à disposition du public sur la voirie.

BOM : benne à ordures ménagères

C0.5, C1, C2... : fréquence de collecte une semaine sur 2, fréquence de collecte une fois par semaine, fréquence de collecte deux fois par semaine

CA : compte administratif

CD 56 : conseil départemental du Morbihan

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CS : collecte sélective, collecte séparée de certains flux de déchets recyclables en vue de leur valorisation (par exemple emballages légers, papiers, verre)

DDS : déchets diffus spécifiques (anciennement déchets dangereux des ménages)

Déchèterie : lieu clos, gardienné, où les usagers peuvent déposer de manière séparée des déchets autres que les ordures ménagères résiduelles

DGF : dotation globale de fonctionnement

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

DMA : déchets ménagers et assimilés

ETP : équivalent temps plein

Hbt : habitant

Encombrants : Déchets de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères et ne font pas l'objet d'une filière de valorisation locale

FCO : formation continue obligatoire à la sécurité (chauffeurs poids lourds)

ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

ISDI : installation de stockage des déchets inertes

ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

JRM : journaux-revues-magazines

OMR : ordures ménagères résiduelles : déchets des ménages de petit volume ne pouvant être recyclés.

PAV : point d'apport volontaire (OMR, CS, Verre, JRM)

PR : point de regroupement, mode de collecte dans lequel le contenant de proximité est mis à disposition du public pour la collecte des sacs fermés d'OMR ou de CS.

REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

RMCom : roi Morvan communauté

SDD : soutien au développement durable (volet du contrat Eco-emballages)

SIRCOB : syndicat intercommunal de répurcation du centre ouest Bretagne

SITTOM-MI : syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

T1, T2, ... : trimestre 1, trimestre 2, ...

TC : temps complet

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères